

Réf : CTR/2018-2019/054

Affaire suivie par Benoit BAGUELIN : baguelin.ffgy@wanadoo.fr

**Objet : Finale « Regroupement » individuelles GAF
Dimanche 9 et lundi 10 Juin 2019 – SABLES D'OLONNE**

Mesdames, Messieurs,

La Finale 'REGROUPEMENT' des individuelles GAF se déroulera le dimanche 9 et lundi 10 juin (férié) 2019 aux SABLES D'OLONNE.

Attention ! cette compétition se déroule volontairement le dimanche et le lundi (férié) en raison des championnats de France « ELITE » qui se déroulent sur SAINT BRIEUC les 8 et 9 juin (territoire du « Regroupement »). Cette configuration permettra, autant que faire se peut aux clubs, gymnastes de pouvoir au minimum, assister aux épreuves qualificatives du championnat France Elite le samedi 8 juin et selon catégories de pouvoir assister également aux finales du 9 juin !

DROITS D'ENGAGEMENT :

Catégories filière performance « filière nationale » et « Régionale » 14/15 ; 16/17 et 18 ans et + : **22,00 €** par Gymnaste

Catégories filière « régionale » catégories 8 et 9 ans : 16,00 € par gymnaste

à régler **impérativement** avant le 5 juin 2019 dernier délai à réception par mail du bordereau de paiement.

- par virement bancaire (RIB en pièce jointe) en précisant bien intitulé « engagements Regroupement GAF Sables d'olonne ». Pas nécessaire d'envoyer bordereau par courrier. un envoi par mail suffit à l'adresse mail : jean-clauderagot@orange.fr

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Comité Régional des Pays de la Loire- REGROUPEMENT » et à envoyer au **Comité Régional de gymnastique des Pays de la Loire, Maison des sports, 44 rue Romain Rolland 44000 NANTES. joindre le bordereau de paiement à l'envoi**

Les reçus seront envoyés par mail la semaine qui suivra la compétition.

ORGANIGRAMMES NOMINATIFS : seront établis au plus tard le 18 mai et mis en lignes sur mini-site UOC.

Organigramme général mis à jour : en pièce jointe

ROTATIONS : Prévoir 5 à 15 minutes d'avance ou de retard pour chaque tour.

JURY : transmission ultérieurement

FORFAITS : A signaler **avant le 23 mai, 23h59** dernier délai via **ENGAGYM**

Pour tout forfait justifié (certificat médical) signalé après le 23 mai, les droits d'engagements seront dus et conservés.

En cas de forfait non signalé : amende de 30 € par Gymnaste+ droits d'engagements conservés.

ATTENTION : La réglementation spécifique à l'adresse des gymnastes, juges et entraîneurs sera celle du niveau national (**brochure technique FFG GAF/GAM 2018/2019**). Absence de juge = 305 euros - tenue non conforme = ne juge pas donc 305 €

*** TENUE DES JUGES**

Féminines : Veste bleue marine, jupe bleue marine ou pantalon noir ou bleu marine (**pas de jean**), haut blanc.

Masculins : Veste bleue marine, pantalon gris, chemise claire, cravate.

*** LIVRET DE JUGE + LICENCE OBLIGATOIRE**

../...

*** PALMARES**

Les gymnastes doivent être en tenue de compétition lors du palmarès :

Masculins : Sokol ou short + léotard

Féminines : Justaucorps

Musiques GAF : les musiques de sol pour la GAF devront être téléchargées SUR DJ GYM ; VOUS MUNIR d'une clé USB en complément.

J'attire votre attention sur une lecture attentive du dossier d'accueil club relative aux consignes et conditions d'accueil et vous remercie de répondre au plus vite en retournant les fiches annexes au COL.

Pour toute question relative

- *au jugement GAF ou jury GAF : Laurent DESPORTE au 0614896156 ou par mail : laurent.desporteccg@orange.fr*

Pour toute question relative au déroulement ou règlement technique, organigramme : Benoit BAGUELIN : 0603437136 ou baguelin.ffgym@wanadoo.fr

Les informations et mises à jour sont également consultables sur mini-site UOC : <http://uoc.gymffg.info/>

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de vous rencontrer avec grand plaisir je vous prie de croire en l'expression de mes salutations sportives.

Le Coordonnateur Technique du Regroupement
B. BAGUELIN

Le Délégué Fédéral
Luc LE ROY



C.P.I : DTRG -CTE -CTF - Responsable des juges – COL- CR53- CD 85 – membres du déroulement